

## Déclaration conjointe

### Il faut agir de toute urgence pour préserver le secteur sidérurgique et les emplois en Europe !

L'acier européen est au cœur de l'industrie en Europe et représente **310,000 emplois directs et 2,2 millions d'emplois indirects dans l'UE**. La triple crise de l'énergie, des matières premières et du coût de la vie est la preuve qu'un dialogue social fort et un soutien solide aux niveaux national et européen sont plus importants que jamais pour préserver le secteur et protéger les emplois.

Avec des **coûts de l'énergie environ sept fois plus élevés** qu'avant la crise et un **prix du carbone de 70€/t**, le secteur sidérurgique européen croule sous des factures astronomiques, bien plus élevées que dans les autres régions productrices d'acier. L'invasion illégale de l'Ukraine, qui a aggravé la crise de l'énergie, a également entraîné une diminution drastique voire une interruption de l'approvisionnement en matières premières conventionnelles en provenance de Russie et d'Ukraine, telles que le minerai de fer, obligeant les entreprises européennes à s'approvisionner auprès d'autres pays à des coûts beaucoup plus élevés. En outre, les travailleurs et les **citoyens en Europe subissent un taux d'inflation de 10 %** ([septembre 2022](#)).

Les partenaires sociaux européens, l'association européenne de l'acier (EUROFER) et industriAll European Trade Union (industriAll Europe), appellent à une action urgente pour préserver le secteur européen de l'acier et protéger les emplois de qualité et hautement qualifiés en Europe, tout en œuvrant pour un secteur neutre en carbone, respectueux de l'environnement, circulaire et compétitif au niveau international.

La double transition écologique et numérique n'a jamais été aussi complexe, et un soutien et des investissements supplémentaires seront nécessaires pour garantir la réussite de cette double transition tout en assurant qu'**aucun travailleur ou région dans le secteur sidérurgique ne soit laissé pour compte**.

#### Les partenaires sociaux européens :

1. Conviennent de respecter pleinement le **dialogue social** à tous les niveaux, conformément à la législation nationale ou européenne.
2. Appellent **les entreprises à continuer d'investir** dans leurs usines et leur main-d'œuvre, et les **autorités publiques à soutenir rapidement les projets de décarbonation de l'industrie et les infrastructures énergétiques**, ainsi qu'à **développer un cadre réglementaire adéquat** pour créer des marchés pilotes pour un acier vert et **garantir une protection efficace contre la fuite de carbone**, comme mentionné dans la précédente [lettre conjointe](#) des partenaires sociaux.
3. Demandent un fonds européen pour soutenir **les régimes nationaux de chômage partiel**, par le biais de la mise en œuvre du programme SURE 2.0, afin de maintenir à flot les entreprises avec des conditionnalités sociales fortes.
4. Insistent sur la mise en œuvre de **mesures d'urgence à court terme qui limitent les coûts et les prix du gaz et de l'électricité** tout en garantissant la sécurité de l'approvisionnement.
5. Soutiennent une révision ambitieuse et prospective du **règlement européen sur le transport des déchets**, en tenant compte de l'importance des déchets d'acier pour la décarbonation et l'économie circulaire.
6. Insistent sur le besoin d'une action européenne pour **garantir un commerce équitable** et appellent l'UE à envisager des mesures d'urgence relatives aux importations, en soulignant l'énorme distorsion prix/coût de l'énergie au détriment de l'acier et des travailleurs de l'UE,

la concurrence mondiale acharnée et l'augmentation des capacités excédentaires mondiales, de nombreuses régions non européennes étant beaucoup moins impactées par la triple crise.

7. Appellent toutes les parties prenantes à travailler ensemble pour assurer une **transition juste** pour chaque travailleur ou région du secteur sidérurgique impacté par la transition verte ou numérique.

Les partenaires sociaux européens continueront à travailler ensemble et avec les décideurs politiques nationaux et européens pour garantir la survie du secteur européen de l'acier.

*Signé à Bruxelles, le 17 octobre 2022*